



Chef d'Equipe maçon qualifié (H/F) **Beauvoir-sur-mer, Pays-de-la-loire**

La SARL Couton Constructions, installée à Beauvoir-sur-Mer dans le département de la Vendée, oeuvre de génération en génération dans le domaine de la maçonnerie générale.

Fort de notre expérience depuis plus de 40 ans, nous effectuons des travaux de maçonnerie sur tous types de constructions de maisons individuelles.

Nous réalisons l'extension et la rénovation sur des bâtiments existants. Nous effectuons également des travaux de construction de bâtiments professionnels et d'ouvrages ostréicoles.

Nous intervenons sur les lots suivants : gros oeuvre, couverture en tuile de terre cuite, isolation extérieure, enduits et crépis de finition extérieure, voirie et réseaux divers privatifs (VRD).

Nous recherchons actuellement un(e) :

Chef d'Equipe maçon qualifié (H/F)

Votre mission :

Les chantiers se situent sur le Nord-Ouest Vendée dans un rayon de 30 km autour de l'entreprise.

Nous interviendrez sur des chantiers (particuliers) pour effectuer différents travaux en neuf ou rénovation, avec votre équipe.

Vous serez en charge :

- de la réalisation du gros oeuvre de maisons individuelles des fondations jusqu'au montage ;
- de la couverture tuile ;
- des enduits extérieurs ;
- de la réalisation de réseaux privés ;
- de la construction de murs de clôture.

Votre Profil :

Niveau d'études : BP maçon
Expérience souhaitée 3 à 5 ans

Pour effectuer ces tâches, vous devrez maîtriser les techniques de réalisation et montages liées au métier de la maçonnerie de la maison individuelle.

Vous êtes autonome et organisé.

Vous devrez posséder le permis B et savoir conduire les chariots télescopiques.

Conditions d'emploi :

Contrat : CDI 39h à pourvoir dès que possible

Rémunération de 30 000 euros NET / AN (contrat d'intéressement Plan d'Epargne Entreprise PERCOL primes). Possibilité d'évolution rapide selon compétences.

Référence

260317083043

Date de publication

17/03/26

Entreprise

Couton Constructions

Région

Pays-de-la-loire

Ville

Beauvoir-sur-mer

Secteur

Bâtiment

Type de contrat

- Temps plein
- CDI

Congés payés (3 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine en Février).
Abattement sur les charges

REPAS du midi en déplacement : panier du 1 avril au 30 septembre et repas pris au restaurant du 1er octobre au 31 mars payés par l'entreprise.

CAPEB Avantages : avantages comme un comité d'entreprise (réduction billetteries, réservations loisirs, commerces,)

Mutuelle PROBTP

Vêtements de travail et EPI fournies par l'entreprise